

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant nomination temporaire de Madame Jeanne  
BRUNFAUT en qualité d'Administratrice générale  
mandataire (rang 16+) de l'Administration générale de la  
Culture au sein du Ministère de la Communauté française**

*Extrait*

**A.Gt. 12-06-2025**

**M.B. 19-06-2025**

Par arrêté daté du 12 juin 2025, le Gouvernement de la Communauté française a décidé ce qui suit :

Madame Jeanne BRUNFAUT est nommée à titre temporaire en qualité d'Administratrice générale mandataire (rang 16+) de l'Administration générale de la Culture, au sein du Ministère de la Communauté française, jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle est intervenue la prestation de serment des membres d'un nouveau Gouvernement faisant directement suite au renouvellement du Parlement, soit jusqu'au 31 décembre 2029 inclus.

Sa résidence administrative est fixée à Bruxelles.

Le présent arrêté entre en vigueur le 21 juin 2025.

Il est notifié à la candidate et une copie de l'arrêté est transmise à la Cour des Comptes pour information.

La Ministre de la Fonction publique est chargée de l'exécution du présent arrêté.